

#### ATTESTATION À DÉLIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION <u>DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971</u>

All Dication <u>be</u>	EARRETE ROTAL DU 200	
Je soussigné : Nom :	Pré	enom :
Je soussigné : Nom :	N° de T.\	1A . SE 0197 905 534
Rue: 2 VII N M2 755 5 ( EEN W 6 C		
Code postal : Localité:	Tél :	Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :		
Adresse + Tél. :		)
atteste formellement et garantis par la présente		00
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer l	a mention inutile) suivant le pl	an ci-après
dans l'immeuble situé à :		
pour le compte de :		
avoir réalisé l'installation gaz conformément aux pres les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les a portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exiger de combustion et l'évacuation des produits de combu fiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à	vis techniques Gas.be et Cer nces liées aux appareils à gaz ustion. Seuls les appareils à g	ga. Ces normes et règles de l'art z installés telles que l'amenée d'air
<ul> <li>avoir testé l'étanchéité de l'installation gaz.</li> <li>La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de l'installation gaz.</li> </ul>	Réseau de Distribution avant l'o	ouverture du compteur par celui-ci .
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de l		
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de l Réservé à l'installateur :	Réservé au GRD:	Date 26.P1.12=3
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de le Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  oui non	Réservé au GRD:	
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de l Réservé à l'installateur : Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».	Réservé au GRD:	Date 26.P1.12=3
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de le Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:	Date 26.P1.12=3
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de le Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  oui on non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:	Date 26.P1.12=3
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de le Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  oui on non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Signature + nom:  Iterie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  onnées.
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Signature + nom:  Iterie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Iterie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Ionnées.
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de la Réservé à l'installateur :  Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Réservé au GRD:  QUE DE L'INSTALLATION  E: le compteur de gaz, la tuyau  uds indiqués au moyen de ma	Date Signature + nom:  Interie avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte  Interior avec la nature du matériau juscules A, B,, sorte



# RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

DANS LE CADRE DE LOUVERTORE D'UN COMPTEUR
Nom installateur : Adresse :
Organisme de contrôle :       Inspecteur :         Référence :       Tél :
Installation contrôlée : Adresse :         Date du contrôle: / / L'habitant est : □ propriétaire □ locataire         L' « Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : □ est présente    N° :
Caractéristiques de l'installation :  Compteur : Classe Q <sub>max</sub> :
Appareils d'utilisation : Type Marque Puissance nominale  Nombre :
Conclusion: L'installation neuve: est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.  La nouvelle partie de l'installation: est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.  L'installation existante: est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.  (1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.  Prescriptions appliquées
Date: / / Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

EXEMPLAIRE : Blanc - GRD Rose - client Vert - organisme de contrôle



## RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : Adresse :	CHIFU CONSIDURI
	SALARS VASITE LALIS ACTION DO MANT
Organisme de contrôle Référence :	: TAKR # SELGIAA Inspecteur: Alas / IAA OM AN/A Tél : DARA LABRAR
Installation contrôlée :	
Date du contrôle: /	L'habitant est : propriétaire locataire
	au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en partire du 28 juin 1971 » : 🗖 est présente N° :
Caractéristiques de l'in	
Compteur: Classe Q <sub>max</sub>	:
Pression de service de l'	installation intérieure : mbar
Appareils d'utilisation :  Nombre :	Type Marque Puissance nominale
Conclusion: L'installation neuve: est conforme aux pre L'essai d'étanchéité c	escriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et <b>est techniquement sûre.</b> donne satisfaction.
La nouvelle partie de l'i cest conforme aux pre L'essai d'étanchéité c	escriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et <b>est techniquement sûre.</b>
L'installation existante  est conforme aux pre et est techniqueme L'essai d'étanchéité d	escriptions correspondantes <sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation nt sûre.
et Cerga. Ces normes et re telles que l'amenée d'air de	espondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be egles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés e combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date: ..... /..... /.....

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF1001FR-v6
EXEMPLAIRE : Blanc – GRD Rose – client Vert – organisme de contrôle



EXEMPLAIRE : Blanc – GRD Rose – client Vert – organisme de contrôle

HAF1001FR-v6

# RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : Adresse :
Organisme de contrôle :
Installation contrôlée : Adresse :
Date du contrôle: / L'habitant est : 🖵 propriétaire 📮 locataire
L' « Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : 🗖 est présente N° : 🗖 n'est pas présente
<u>Caractéristiques de l'installation</u> :
Compteur: Classe Q <sub>max</sub> :
Pression de service de l'installation intérieure :mbar
Appareils d'utilisation : Type Marque Puissance nominale  Nombre :
Conclusion:  L'installation neuve:  est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et est techniquement sûre.  L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
La nouvelle partie de l'installation :  est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et est techniquement sûre.  L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
L'installation existante:  est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre.  L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.  Prescriptions appliquées

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle



# ATTESTATION À DÉLIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION <u>DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971</u>

	Prénom :
Représentant de l'entreprise	N° Boîte:
Rue: 29/14/20565162/ U.D.C.	N°: Boîte :
I de l'entroprico :	
Adresse + Tél. :	)
t at gorantic par la présente	
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la	mention inutile) sulvant le plan ci-apres
dans l'immeuble situé à :	
pour le compte de :	
podi io osinip	
avoir réalisé l'installation daz conformément aux preso	criptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment
les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les av	is techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art
portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigen	ces liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air stion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spéci-
de combustion et l'évacuation des produits de combus fiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à	l'installation intérieure.
fiques aux appareils au gaz naturei sont connectes a	April Mapre butth
avoir testé l'étanchéité de l'installation gaz.	A Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de R	Réservé au GRD:  Date
	Décembé ou GPD:
Réservé à l'installateur :	Reserve au GRD.
Réservé à l'installateur : Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».	Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».	Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».	Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  ☐ oui ☐ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Signature + nom:  QUE DE L'INSTALLATION  Ple compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  A signature + nom:  Signature + nom:  Signature + nom:  Signature + nom:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Signature +
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Signature +
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Ontient au moins les mêmes données,
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».  □ oui □ non Si oui : n° Cerga :	Signature + nom:  Note



## RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : Adresse :  Adresse :  Ada
Organisme de contrôle :
<u>Installation contrôlée</u> : <u>Adresse</u> :
Date du contrôle: / L'habitant est : Despriétaire locataire
L' « Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : 🗖 est présente N° :
Caractéristiques de l'installation :
Compteur: Classe Q <sub>max</sub> :
Pression de service de l'installation intérieure : mbar
Appareils d'utilisation :         Type         Marque         Puissance nominale           Nombre :         1
Conclusion :  L'installation neuve :  □ est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et est techniquement sûre.  L'essai d'étanchéité donne satisfaction.  La nouvelle partie de l'installation :
est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et <b>est techniquement sûre.</b> L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
L'installation existante:  est conforme aux prescriptions correspondantes <sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.
Prescriptions appliquées

Date: ..... /..... /.....

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF1001FR-ve

EXEMPLAIRE : Blanc - GRD Rose - client Vert - organisme de contrôle

IBAN: http://www.inspectbelgium.be

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

**ID** Externe

Num. rapport: 20220010866-V.1

INSPECT BELGIUM asbl/vzw TVA BE0647601296

No Client: 00047104 Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

Bruxelles

Ref.PV precedent.: 20220010865

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

Contact:

TVA: BE0688998720

Date d'emission: 2022-10-16

BELGIUM

INSPECT

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

**GENERALITE** 

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: / tel.:

**DETAILS DU POINT DE FOURNITURE** 

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN:

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 2x230V I max. instal.: 40A

Liaison comptage-coffre de repart. Type de cable: XVB Nature du courant: Alternatif

Index I: 000002,0

Index II: 000001 5

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Marque: Itron

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm

**CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS** 

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Installation executee conformement aux schemas: en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Electrode de terre:

Contrôle des boucles de défaut:p.a

type: boucle

Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre Matériel et influences externes:en ordre

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA Scellé par plombage:p.a

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage. ,

Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre£n ordre

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general:21 Mohm

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

Contact indirect: en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Nombre de circuits terminaux: 13

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

**CONCLUSION** 



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaîne visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur,

#### **CONSTATATIONS**

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11() - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 () - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

ID Externe:

NSPECT BELGIUM asbl/vzw

Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

No Client: 00047104

Bruxelles Ref.PV precedent.: EL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

Contact:

TVA: BE0688998720 Date d'emission: 2022-10-16

EXEMPLAIRE ORIGINAL

INSPECT BELGIUM

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE Num. rapport: 20220010865-V.1

GENERALITE

Type de locaux: Partie commune (25 ans)

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: /

tel.:

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN: 54144906001414261

Compteur: 3043756 Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

I max. instal.: 40A Tension de serv.: 2x230V Type de cable: XVB

Liaison comptage-coffre de repart.

Marque: Itron

Nature du courant: Alternatif

Index I: 000002,3

Index II:000001,5

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm2

**CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS** 

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Contrôle des boucles de défaut:p.a

Installation executee conformement aux schemas: en ordre

Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

type: boucle Electrode de terre:

Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre Scellé par plombage:p.a

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Pas encore places: Maison en travaux lors de la visite,

Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre£n ordre

👿 schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general: 15,81 Mohm

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

Contact indirect: en ordre

Matériel et influences externes:en ordre Diff. supplem.:

Nombre de circuits terminaux: 8

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

**CONCLUSION** 



## L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaîne visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur,

**CONSTATATIONS** 

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11() - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

ECT BELGIUM asbl/vzw

Contact:

INSPECT BELGIUM

Mission: 34215 Client / Entreprise: ROF Invest

Num. rapport: 20220010867-V.1

No Client: 00047104 Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

Bruxelles

Avenue Eiffel, 8

Ref.PV precedent.: 20220010866

Date d'emission: 2022-10-16 **EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

TVA: BE0688998720

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

**GENERALITE** 

ID Externe:

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: / tel.:

**DETAILS DU POINT DE FOURNITURE** 

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN: Compteur: 3077431

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds) I max. instal: 40A

Tension de serv.: 2x230V

Liaison comptage-coffre de repart.

Nature du courant: Alternatif

Index I: 000002,0

Index II: 000001,5

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Marque: Itron

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm<sup>2</sup>

**CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS** 

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Type de cable: XVB

Installation executee conformement aux schemas: en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Contrôle des boucles de défautin a

Electrode de terre:

type: boucle

Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre Matériel et influences externes:en ordre

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA Scellé par plombage:p.a

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage.,

Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre£n ordre

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general:638 Mohm

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

Contact indirect: en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Nombre de circuits terminaux: 15

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

CONCLUSION



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaîne visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur.

#### CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11() - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

http://www.inspectbelgium.be

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

Num. rapport: 20220010868-V.1

ID Externe:

INSPECT BELGIUM asbl/vzw

TVA BE0647601296

No Client: 00047104

Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

Bruxelles

Ref.PV precedent.: 20220010867

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

info@inspectbelgium.be

Contact:

TVA: BE0688998720

Date d'emission: 2022-10-16

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

**GENERALITE** 

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: / tel.:

**DETAILS DU POINT DE FOURNITURE** 

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN:

Compteur: 3077418

Marque: Itron

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Liaison comptage-coffre de repart.

I max. instal.: 40A Type de cable: XVB Nature du courant: Alternatif

Index I: 000001.7

Index II: 000001.3

INSPECT

BELGIUM

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm<sup>2</sup>

Contact indirect: en ordre

Resistance de dispersion: 6.89 Ohm

**CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS** 

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

Tension de serv.: 2x230V

voir les schemas en annexe

Installation executee conformement aux schemas:en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Contrôle des boucles de défaut:p.a

Electrode de terre: type: boucle

Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Scellé par plombage:p.a

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage. ,

Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terreEn ordre

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general:638 Mohm

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Matériel et influences externes:en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Nombre de circuits terminaux: 14

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

CONCLUSION



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur.

#### **CONSTATATIONS**

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

http://www.inspectbelgium.be

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

ID Externe:

Num. rapport: 20220010869-V.1

No Client: 00047104 Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

NSPECT BELGIUM asbl/vzw

TVA BE0647601296

Avenue Eiffel, 8

Bruxelles

Ref.PV precedent.: 20220010868

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

info@inspectbelgium.be

Contact:

TVA: BE0688998720 Date d'emission: 2022-10-16

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 



#### RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ: INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

Marque: Itron

#### **GENERALITE**

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: / tel.:

#### **DETAILS DU POINT DE FOURNITURE**

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN: Compteur: 3077425

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 2x230V

Liaison comptage-coffre de repart.

Index I: 000001.9

Index II: 000001.5

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm<sup>2</sup>

#### **CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS**

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Scellé par plombage:p.a

Contrôle des boucles de défaut:p.a

I max. instal.: 40A

Type de cable: XVB

Installation executee conformement aux schemas: en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Electrode de terre:

type: boucle Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage., Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre£n ordre

Nature du courant: Alternatif

Contact indirect: en ordre

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general:697 Mohm

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Matériel et influences externes:en ordre Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

Nombre de circuits terminaux: 14

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

#### **CONCLUSION**



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique

L'inspecteur.

#### **CONSTATATIONS**

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

IBAN http://www.inspectbelgium.be

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

Num. rapport: 20220010871-V.1

INSPECT BELGIUM asbl/vzw

No Client: 00047104 Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

Bruxelles

Ref.PV precedent.: 20220010870

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

Contact: TVA: BF0688998720

Date d'emission: 2022-10-16

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 



INSPECT

### RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ: INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

#### **GENERALITE**

ID Externe:

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Installateur: / T.V.A.: / tel.:

#### **DETAILS DU POINT DE FOURNITURE**

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN:

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

I max\_instal:40A Tension de serv.: 2x230V

Liaison comptage-coffre de repart.

Marque: Itron

Matériel et influences externes:en ordre

Nature du courant: Alternatif

Index I: 000002,1

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Index II: 000001.5

Prot. princ. branchement; aut. 2p 40A

Nombre de cond.: 2

Contact direct: en ordre

Section: 35 mm<sup>2</sup>

Section: 10 mm<sup>2</sup>

Contact indirect: en ordre

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

#### **CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS**

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Type de cable: XVB

Installation executee conformement aux schemas: en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Contrôle des boucles de défaut:p.a

Electrode de terre: type: boucle Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Scellé par plombage:p.a

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage.,

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre

Nombre de tableaux: 1

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terreEn ordre

Nombre de circuits terminaux: 14

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Resist. d'isolement general: 649 Mohm

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

#### CONCLUSION



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service, La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur.

#### **CONSTATATIONS**

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

Mission: 34215

Client / Entreprise: ROF Invest

ID Externe:

Num. rapport: 20220010870-V.1

INSPECT BELGIUM asbl/vzw TVA BE0647601296

No Client: 00047104 Adresse: Av Clemenceau 13/001, 1070

Bruxelles

Ref.PV precedent.: 20220010869

info@inspectbelgium.be

Contact:

TVA: BE0688998720 Date d'emission: 2022-10-16

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ: INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

**GENERALITE** 

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

**Autres Reglements:** 

Prochain contrôle au plus tard le:11/10/2047 ou dans un délai de:299 mois

Index I: 000001.9

Installateur: / T.V.A.: /

**DETAILS DU POINT DE FOURNITURE** 

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES

Numero EAN:

Compteur: 3077411

Marque: Itron

Nature du courant: Alternatif

Index II: 000001.3

INSPECT

BELGIUM

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds) Tension de serv.: 2x230V

I max. instal.: 40A

Type de cable: XVB

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm

**CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS** 

Schémas conformes et signés: OUI

Liaison comptage-coffre de repart.

Description Installation:

Electrode de terre:

voir les schemas en annexe

Installation executee conformement aux schemas: en ordre Inventaire des influences externes present et signe:en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test:p.a

Contrôle des boucles de défaut:p.a type: boucle

Continuite PE et liaison equipotentielle:en ordre Matériel et influences externes:en ordre Scellé par plombage:p.a

Pas encore places: Appartement en travaux lors de notre passage.,

Nombre de tableaux: 1

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs:En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux:En ordre Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre£n ordre schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...):en ordre

Contact direct: en ordre

Resist. d'isolement general:649 Mohm Section: 35 mm<sup>2</sup>

Resistance de dispersion: 6,89 Ohm

Contact indirect: en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Nombre de circuits terminaux: 14

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux:Pas d'application

CONCLUSION



#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique

L'inspecteur,

**CONSTATATIONS** 

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11() - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13() - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

541449060014142687	33108857	G	2 EME ETAGE G (5) <b>1</b>	02
541449060014142601	3077411	т	2 EME ETAGE G (5)1	02
541449060014142595	33108864	G	2 EME ETAGE D (6) 🎗	02
541449060014142625	3077424	ш	2 EME ETAGE D (6) 🎗	02
541449060014142632	33108840	G	1er ETAGE G (3) 1	01
541449060014142656	3077418	П	1er ETAGE G (3) 🗘	01
541449060014142663	33108856	G	1er ETAGE D (4) 🏖	01
541449060014142670	3077425	П	1er ETAGE D (4), ${\mathcal A}$	01
541449060014142571	33108884	G	RDCH G (1)	0
541449060014142649	3077413	Е	RDCH G (1)	0
541449060014142588	33108865	G	RDCH D (2)	0
541449060014142564	3077431	Е	RDCH D (2)	0
541449060014142618	3043756	Ш	COMMUN	COMMUN
EAN	compteur.	,	Appartement	Etage